

SEANCE DU 10 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Moustier dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Mme Claudine ÉON, Maire.

Présents : Claudine ÉON, Bruno KARSENTI, Jean-Claude BLOUET, Romain EYGUIERE, Françoise SACCHET
Marie-Louise BRUNETAUD, Vincent CHAMBOULIVE, Évanie PALU.

Absent : Serge COSTELLA.

Absents excusés : Patrick CROUZET et Max MICHEL

Date de convocation : 3 mars 2022

Secrétaire de séance : Françoise SACCHET

1) Examen et vote du compte administratif 2021

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 10 835,73
Fonctionnement :	243 607,33
Résultat global :	232 771,60

2) Examen et vote du compte de gestion 2021

Mme le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par M. Philippe BOURGAREL, Trésorier à la clôture de l'exercice. Mme le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Après en avoir délibéré, le conseil municipal **VOTE** le compte de gestion 2021 de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

3) Affectation des résultats 2021

Mme le Maire présente au conseil municipal l'affectation des résultats 2021. Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif fait apparaître :

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	243 607,33
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	16 196,73
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	227 410,60
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	10 835,73

4) DOB : Débat d'Orientation Budgétaire

Subventions communales 2022

ACCA Moustier	150 €
ASSA Pays du Dropt	100 €
Anciens combattants	50 €
CALA	150 €
Choraline	150 €
Comice Agricole Allemans du Dropt	100 €
Coopérative scolaire	150 €
Moustier tourisme	150 €
USAD club de foot Allemans du Dropt	100 €
Millésime comité d'animation	150 €

– **Associations communales** : Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'elles doivent remettre leur bilan financier annuel et leur assurance de responsabilité civile. Depuis le 1^{er} janvier 2022, (*loi 2021-1109 du 24/08/2021 et décret 2021-1947 du 31/12/2021*), toute association qui sollicite l'octroi d'une subvention

après d'une autorité administrative doit souscrire un contrat d'engagement républicain via un cerfa 12156.

- **Guerre en Ukraine** : l'association des maires de France et la Protection Civile appellent à la solidarité nationale pour soutenir la mobilisation ukrainienne. Mme le Maire informe les possibilités de faire un don à la Fédération Nationale de la Protection Civile via le site don.protection-civile.org (aide d'accueillir les réfugiés). Ces informations sont diffusées sur le site internet communal. Après discussion, le conseil municipal invite les habitants s'ils le souhaitent à aider via les associations existantes de proximité telles que la Croix Rouge, le Secours Populaire... compétents dans ce genre d'opération.

- Programmes investissements

- **Agrandissement cimetière** : 27 043,28 € TTC - DETR demandée : 9 062,56 €.

- **Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes** : chariot maintien en température et fourneau installés depuis décembre 2021, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition d'une armoire froide ainsi l'opération plan de soutien serait terminée.

- **Rangement vélos dans la cour de l'école** : le devis de l'entreprise Alec s'élève à 366 € TTC.

- **Aménagement du Bourg** : CAUE 47, une réunion est programmée le 30 mars pour définir le projet final. Un dossier de demande de DETR sera effectué ainsi que pour le programme Leader.

5) Subventions voyage scolaire école La Sauvetat du Dropt

Compte tenu de la situation sanitaire, le projet de voyage scolaire est annulé.

6) TE 47 : devis luminaires LED

Mme le Maire rappelle au conseil municipal le devis TE47 pour le changement des 27 luminaires par des luminaires LED qui s'élève à 15 969,04 € HT dont 10 379,87 € à la charge de la commune. Les lampes actuelles ne sont pas compatibles avec ce système de baisse d'intensité, la baisse de puissance en soirée serait suffisante pour éclairer les écluses car l'éclairage est plus blanc et pour finir, 4 mois de délai pour les travaux.

7) CCPL : rapport annuel 2020 gestion des déchets

Rapport annuel 2020 du service gestion des déchets. Continuité du programme local de prévention, création de la redevance spéciale manifestation, compostage, agrandissement du parc colonnes à verres, distribution des conteneurs, le coût par habitant est de 109 €.

- **Compostage** : initiation pour les habitants d'Allemans du Dropt et de Moustier le 19/03/2022 à 10H à la salle des fêtes d'Allemans du Dropt. Des composteurs sont à disposition pour les habitants, la commune de Moustier prend 10 € par composteur à sa charge.

8) Motion sur zéro artificialisation nette des sols

L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Le gouvernement souhaite protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de "zéro artificialisation nette" prévu par le Plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour repenser l'aménagement urbain et réduire efficacement l'artificialisation des sols. La loi Climat et Résilience fixe un objectif d'atteindre en 2050. Pas de motion.

9) Motion sur la désertification médicale

Mme le Maire donne lecture du courrier du département concernant la désertification médicale. Les élus du 47 ont élaboré et signé un « appel solennel des élus lot-et-garonnais aux candidats des élections présidentielles et législatives » proposant 13 mesures fortes et concrètes contribuant à lutter contre cette désertification. La Présidente du Département invite les élus de l'accompagner dans ce combat et faire voter un vœu ou un motion. Le conseil municipal vote cette motion.

10) Bureau de vote élections présidentielles 10 avril et 24 avril 2022

Préparation du planning du tenue du bureau de vote.

11) Aménagement du Bourg

Réunion le mercredi 30 mars 2022 à 14H avec l'architecte du CAUE 47.

12) Courriers divers et informations de gestion communale

- **Peintures** triangles (dents de requins) et passage piétons ont été réalisées le 22/02/2022.
- **Plan Orsec** relatif à la distribution des comprimés d'iode en cas d'accident nucléaire actualisé, à récupérer à la mairie de Duras dès réception de l'alerte envoyée par la Préfecture.
- **Comice agricole** : AG du 25/03/2022 à 20H30 Allemans.
- Visite annuelle **BODET** le 28/02/2022 : moteur de volée vieillissant. La disjonction des cloches viendrait d'un capot ouvert, si ça recommence, il sera à changer.
- **Conseil d'École** : 14 mars à 18H15 à Auriac sur Dropt.
- **Aquaelec** : devis sèche-serviettes logement : 331,80 € TTC, lumière angle portail école pas relié au courant et urinoir école réparé en attente de pièce.
- **Site internet** : www.moustier.fr, il faut compter environ 1 mois pour qu'il apparaisse dans la barre de recherche

13) Compte rendu de réunions

- **SIVU Scolaire Vallée du Dropt** : 7 mars : vote du CA 2021 et BP 2022, 111 enfants au 01/01/2022, maintien du prix par enfant soit 600 € et 660 € pour Cambes et Monteton avec convention.

14) Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50.